



BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR

Le 19 décembre 2017

Le Smic en 2018 : toujours aussi misérable !

Le Smic, une fois de plus, ne bénéficiera pas de coup de pouce au 1^{er} janvier 2018. Les six millions de salariés payés au plus bas en France continueront donc à trimer dur pour à peine de quoi vivre l'an prochain comme cette année.

Macron, comme Hollande, comme Sarkozy, a entendu les exigences du Médef qui considère que travailler pour 1153 euros net par mois est encore trop payé. Certains « économistes » préconisent même aujourd'hui ouvertement d'abolir le Smic, en tout cas de le déconnecter de l'indice officiel de la hausse des prix.

Le gouvernement de Philippe/Macron a finalement décidé de l'augmenter de la valeur de cet indice début janvier. Le Smic passera donc de 1153 € net à 1188€ net, soit 35 € de plus par mois. Un euro de plus par jour voilà le menu de « fête » affiché par le patronat et son gouvernement pour la classe ouvrière en cette fin d'année.

La CGTR, quant à elle, milite pour un Smic à 1800 euros net. C'est le minimum !

Il nous pompent !

Lors de l'adoption de son budget 2018, la Région a voté pour une nouvelle taxe annuelle sur le carburant qui lui aurait été, imposée, dit-elle, par la nouvelle loi de finance du gouvernement.

Au 1^{er} janvier 2018 le prix du gasoil augmentera donc de 6 centimes et celui de l'essence de 3. Cette hausse viendra-t-elle s'ajouter aux variations de prix qui seront décidées par la préfecture comme à chaque début de mois ?

Déjà au mois de décembre, les travailleurs ont dû faire face à une augmentation de 4 centimes du sans-plomb, de 3 centimes du gasoil et de 7 centimes de la bouteille de gaz. Décembre a été le troisième mois consécutif de hausse pour les carburants.

Les compagnies pétrolières comme Total, Engen, Vito, la SRPP, etc., riches à milliards, vont encore grossir leurs profits aux dépens des travailleurs qui n'ont pas d'autres choix que d'utiliser leur voiture pour travailler.

Pour la CGTR, il serait normal que les patrons mettent la main à la poche pour compenser la baisse du pouvoir d'achat des salariés.



Korbey d'Or : les travailleuses ne sont pas responsables des dettes de l'entreprise et ne doivent pas en subir les conséquences !

Korbey d'Or entreprise spécialisée dans l'aide à domicile a été placée en redressement judiciaire depuis février 2017. Cette structure qui emploie près de 630 salariées est redevable de quelques 6 millions d'euros aux caisses sociales. Sa direction a l'obligation aujourd'hui de présenter un plan de résorption de ses dettes. Mais si les dirigeants de Korbey d'Or sont dans le collimateur de la justice, soupçonnés de plus à présent d'abus de biens sociaux pour 800 000 euros selon la presse, ce sont les travailleuses de cette entreprise qui craignent pour leur emploi.

L'affaire est repassée au tribunal le 13 décembre dernier où la direction devait présenter son plan de redressement financier. La décision du tribunal a été reportée au 24 janvier 2018, car la demande d'effacement d'une partie de la dette sociale de Korbey d'Or n'a toujours pas trouvé de réponse de la part des créanciers.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

L'organisation dans notre syndicat d'une partie de ces salariées a déjà permis à ces travailleuses de faire valoir un certain nombre de leurs droits qui étaient bafoués. Ceci montre que les travailleurs parviennent à se faire mieux respecter quand ils sont organisés.

Ce travail d'organisation continue à être mené par notre syndicat, car l'enjeu est de taille, c'est la préservation de tous les emplois de Korbey d'Or. Si des malversations sont avérées dans la gestion de l'entreprise, ce ne doit être en aucun cas aux travailleuses de Korbey d'Or d'en subir les conséquences, mais à leur direction !

SIDR : la grève oblige le repreneur à renoncer aux licenciements

Craignant à juste titre que leur passage sous la coupe d'un nouvel employeur, la SNI, se traduise par une trentaine de licenciements, les employés de la SIDR ont fait grève lundi 11 et mardi 12 décembre.

Ils ont obtenu l'engagement de leur direction qu'il n'y aurait pas de plan social (de licenciement) ces prochaines années.

Ils ont cependant toutes les raisons de rester sur leurs gardes, car le gouvernement a annoncé sa volonté de réduire le budget consacré par l'État au logement social.

Socovia : encore 13 licenciement de trop !

En redressement judiciaire depuis fin juillet, la Socovia, entreprise spécialisée dans l'importation de viande et de poisson en difficulté financière avait déjà licencié 17 salariés. Elle va en licencier 13 autres suite à la décision du tribunal de commerce de liquider sa filiale STPA chargée de la transformation des produits.

Une fois de plus, patrons et juges n'envisagent qu'une seule solution quand les affaires d'une entreprise tournent mal, c'est de s'en prendre aux salariés. D'ailleurs aux dires du patron de la Socovia lui-même, l'entreprise est viable, les clients sont toujours là et le carnet de commandes est plein. Mais ce sont les travailleurs qu'on passe à la moulinette et qu'on jette sur le pavé, même si demain les affaires reprennent !

La CGTR s'oppose bien sûr à cette solution inhumaine. Aucun licenciement ne devrait être prononcé, car la société a besoin de ses travailleurs.

Le 20 décembre, plus que jamais d actualité !



En 1848, la lutte des esclaves et abolitionnistes français mettaient fin à l'esclavage dans les colonies françaises des Antilles et de la Réunion. 169 ans après, en 2017, des milliers d'Africains fuyant la misère et cherchant à rejoindre l'Europe se voient bloqués en Lybie suite à la décision des gouvernements européens de leur fermer leurs frontières. Emprisonnés et maltraités, ils se retrouvent vendus à des employeurs lybiens pour quelques centaines d'euros.

Les travailleurs africains sont nos frères. Ils sont victimes comme du temps des colonies des capitalistes de nos propres pays qui se targuent d'être « démocratiques », mais où une minorité d'exploiteurs règnent en maîtres.

Depuis 1848, le capitalisme n'a pas changé de nature. Il ne se survit qu'en exploitant toujours plus la classe ouvrière, partout dans le monde. La résurgence de l'esclavage dans certains pays est un produit de ce système que la CGTR combat depuis toujours.

Tous les Africains réduits en esclavage en Lybie doivent être libérés de suite ! Ils doivent avoir la liberté de s'installer là où ils veulent, à commencer par la France !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Venez nombreux !

La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68